

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Sétif -2-**

**Faculté** des Lettres et des Langues  
**Département** de Langue et Littérature Françaises  
**Matière** : Linguistique contrastive (Cours)  
**Niveau** : Master 2 (Linguistique)  
**Enseignant** : M. KERNOU Hamza

**Chapitre 2: Le bilinguisme**

**1. Définitions**

Le bilinguisme est un phénomène mondial. Partout dans le monde, dans toutes les classes sociales et dans tous les groupes d'âge, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes.

Selon Hamers et Blanc (1983) le bilinguisme désigne l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues. Ainsi, à partir de cette définition, on distingue deux types de bilinguismes.

D'un côté le bilinguisme de l'individu, selon Grosjean « est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues » (1984 : 16). Cette définition permet de mettre un terme à un mythe qui a longtemps entouré le bilinguisme à savoir que le bilingue a une maîtrise équivalente et parfaite de ses deux langues.

De l'autre côté, le bilinguisme de la communauté ou bien de la collectivité, qui se relie directement à la politique linguistique qui peut être déclarée ou seulement implicite avec la coexistence de deux langues dans un pays à l'exemple de la Belgique avec le français et le flamand et le Québec avec le français et l'anglais. Toutefois, « une collectivité bilingue n'est pas une collection d'individus bilingues » (Mackey in Maureau, 1997 : 61). Ainsi, il n'y a pas de relation directe entre un bilinguisme individuel et un bilinguisme de la communauté, car « certains états qui sont officiellement bilingue ou multilingue regroupent en fait très peu de bilingues (le Canada, la Belgique, par exemple), tandis que des états officiellement monolingues (la Tanzanie, le Kenya, etc) ont une population bi- ou multilingue » (Grosjean, 1984 : 17).

## 2. Les types de bilinguisme individuel

Par rapport à l'acquisition et à l'apprentissage de la langue, on reconnaît 5 types de bilinguisme individuel :

**2.1.** Le bilinguisme **précoce**, c'est l'individu qui acquiert les deux langues en milieu naturel d'une façon informelle avant la scolarité obligatoire à l'âge de 5-6 ans. Ce dernier se dit bilinguisme **scolaire**.

**2.2.** Le bilinguisme **simultané**, c'est l'acquisition qui s'est faite en même temps des deux langues, ce qui ne peut pas être le cas que lorsque les deux langues sont présentes dans l'univers qui entoure l'enfant. Lorsque l'acquisition se fait en dehors de ce milieu, le bilinguisme est dit **successif ou consécutif**.

**2.3.** Le bilinguisme **équilibré**, c'est l'individu qui maîtrise parfaitement les deux langues, alors qu'il est dit **précaire**, lorsque l'une des deux langues est mieux maîtrisée que l'autre.

**2.4.** Le bilinguisme **soustractif**, c'est lorsqu'une des langues n'est pas considérée au même niveau par l'entourage ce qui entraîne une compétence limitée et une démotivation de la part de l'apprenant pour cette langue. Lorsque les deux langues en apprentissage sont considérées comme prestigieuses, le bilinguisme sera **additif**.

**2.5.** Le bilinguisme **composé**, c'est l'individu qui acquiert les deux langues en un même univers socioculturel. Les deux langues véhiculent les mêmes référents avec des dénominations différentes. Lorsque l'univers socioculturel est différent, le bilinguisme est dit **coordonné**.